



109198 - La lecture du Coran dans un portable procure -t-elle moins de récompense que sa récitation de mémoire?

question

Serais-je moins récompensé quand je lis le Coran dans mon portable que quand je le lis dans un livre?

la réponse favorite

Louange à Allah.

En matière de lecture du Coran, il est préférable de faire ce qui est à même d'inspirer plus de révérence. Si la récitation de mémoire répond à cet objectif, elle reste préférable. Si la lecture dans un livre en inspire davantage, elle est préférable.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Il est préférable de lire le Coran dans un livre que de le réciter de mémoire d'après nos condisciples.** Cet avis est réputé reçu des ancêtres pieux (P.A.a). Néanmoins cette affirmation doit être relativisée car si celui qui récite est plus à même de réfléchir et de se concentrer que celui qui lit dans un livre, la récitation est alors préférable. Si aucune des deux manières de lire n'a plus d'impact que l'autre, lire dans le livre est préférable. Voilà ce que les ancêtres pieux entendaient dire Al-adhkaar, p.90-91.

On a rapporté du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) des hadith faibles qu'il n'est pas juste d'utiliser comme argument pour soutenir la supériorité de la lecture du Coran dans un livre. Voir la réponse donnée à la question n° [32594](#)

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) fut interrogé en ces termes: **Y a-t-il une différence entre la lecture du Coran dans un livre et sa récitation de mémoire? Si on lit le Coran dans un livre, suffit-il de fixer son regard sur le texte ou faut-il remuer ses lèvres? Suffit-il de remuer ses lèvres ou faut-il en plus émettre un son?**



Voici sa réponse: « Je ne connais aucun argument permettant d'établir une différence entre la lecture du Coran dans un livre et sa récitation de mémoire. Ce qui est institué c'est de réfléchir et de se concentrer , peu importe qu'on lise le Coran dans un livre ou le récite. On ne peut parler de lecture que quand celle-ci est audible. Aussi ne suffit-il pas de regarder ni de réfléchir sans prononcer les mots car la Sunna enseigne que le lecteur du Coran doit en prononcer les mots et y réfléchir. C'est dans ce sens qu'Allah le Puissant et Majestueux a dit: **[Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent!** (Coran,38:29) Le Puissant et Majestueux dit encore: **Ne méditent-ils pas sur le Coran? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs?** (Coran,47:24) Si la récitation de mémoire inspire plus de révérence au coeur et favorise plus la méditation, elle est préférable. Si la lecture du Coran dans un livre est plus à même de produire cet effet, elle l'emporte. Allah est le garant de l'assistance. » Extrait de Madjmou fatawa cheikh Ibn Baz (24:352).

Ce qui précède vous permet de comprendre que si vous lisez le Coran dans un portable avec révérence et méditation, vous ne serez pas moins récompensé que si vous le lisiez dans un livre, s'il plaît à Allah. Ce qui est déterminant reste la concentration et le profit qu'on tire du Coran.

Allah le sait mieux.